

Association des Sports de Chelles

Section Gymnastique

GAF

GAM

B.GYM
10H15

B.GYM
11H00

B.GYM
11H45

E.GYM Mercredi
Samedi

TRAMPO
Lundi

TRAMPO
Mercredi

TRAMPO
Samedi

Sport
Santé

Prépa
Physiqu

GYM
Adultes

REGLEMENT :

BULLETIN D'ADHESION

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

Lieu de naissance :

Sexe : M / F

Adresse :

N° Téléphone

Portable :

Mail :

CERTIFICAT MEDICAL

Le certificat médical est obligatoire pour la pratique de la GYMNASTIQUE

AUTORISATIONS PARENTALES :

- J'accepte que la photo de mon enfant soit mise sur le site du Club « Chellesgymnastique.com » OUI NON
Signature des parents A CHELLES, le
- J'accepte que mon enfant reparte seul(e) du gymnase après ses cours. OUI NON
Signature des Parents : A CHELLES, le

FONCTIONNEMENT ET REGLEMENT DE LA SECTION

- L'enfant devra se conformer aux jours et horaires d'entraînements qui lui seront communiqués par son entraîneur.
- L'enfant devra être ponctuel et assidu. La qualité de son entraînement et les résultats en dépendent.
- L'enfant devra respecter les consignes de travail et de disciplines imposées par son entraîneur ou toute personne habilitée.
- L'enfant devra participer à toutes les compétitions, pour lesquelles l'enfant aura été inscrit et prévenu par convocation assez tôt.
- Pour les compétitions nécessitant des déplacements collectifs hors du département, il sera demandé aux parents une participation financière proportionnelle aux frais engagés (voyage hébergement).
- La saison gymnique débute au jour de la rentrée scolaire et se termine le 30 juin de l'année suivante.
Le gymnase est FERME pendant les VACANCES SCOLAIRES, sauf exception.

EN CAS D'ACCIDENT, TOUS LES FRAIS MEDICAUX OU D'HOSPITALISATION SERONT A LA CHARGE DES PARENTS, REMBOURSES PAR LA SECURITE SOCIALE ET LE COMPLEMENT PAR LA MUTUELLE DE NOTRE FEDERATION

A CHELLES, le

LU ET APPROUVE, les Parents